

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Tombé

AMENDEMENT

N° I-CF385

présenté par

M. Mauvieux et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant:

I. – L'article 235 *ter* ZD du code général des impôts est ainsi modifié :

1° Le I est ainsi modifié :

a) Au deuxième alinéa, après la première occurrence du mot : « de », sont insérés les mots : « l'exécution d'un ordre d'achat ou, à défaut, de » ;

b) Après le même deuxième alinéa, sont insérés quatre alinéas ainsi rédigés :

« Cette taxe s'applique également :

« 1° À l'ensemble des contrats mentionnés par l'article D. 211-1-A du code monétaire et financier ;

« 2° Aux instruments financiers mentionnés aux points 4 à 10 de la section C de l'annexe 1 de la directive 2004/39/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers ;

« 3° Aux contrats mentionnés à l'article 39 du règlement (CE) 1287/2006 de la Commission du 10 août 2006 ;

2° La seconde phrase du VIII est ainsi modifiée :

a) Après le mot : « précise », sont insérés les mots : « , que l'acquisition donne lieu ou non à un transfert de propriété au sens de l'article L. 211-17 du même code, » ;

b) Après le mot : « concernées », sont insérés les mots : « lorsqu'ils existent ».

II. – Le I s'applique aux acquisitions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2026. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose la création d'une taxe sur les transactions financières intra-day, c'est-à-dire celles réalisées en moins de vingt-quatre heures, afin de lutter contre le trading à haute fréquence.

Ce type de spéculation ultra-rapide, déconnecté de l'économie réelle, ne crée aucune richesse : il accentue la volatilité des marchés, favorise les comportements prédateurs et détourne des milliards d'euros des circuits productifs. Pendant que des algorithmes achètent et revendent en quelques millisecondes, nos entreprises peinent à financer leurs investissements et nos concitoyens subissent les excès d'une finance hors-sol.

Cette taxe symbolise un choix clair : faire contribuer la spéculation plutôt que le travail, rétablir la justice fiscale, et reprendre le contrôle sur une finance devenue folle.